



ACTUECO

N°59 – NOVEMBRE 2018

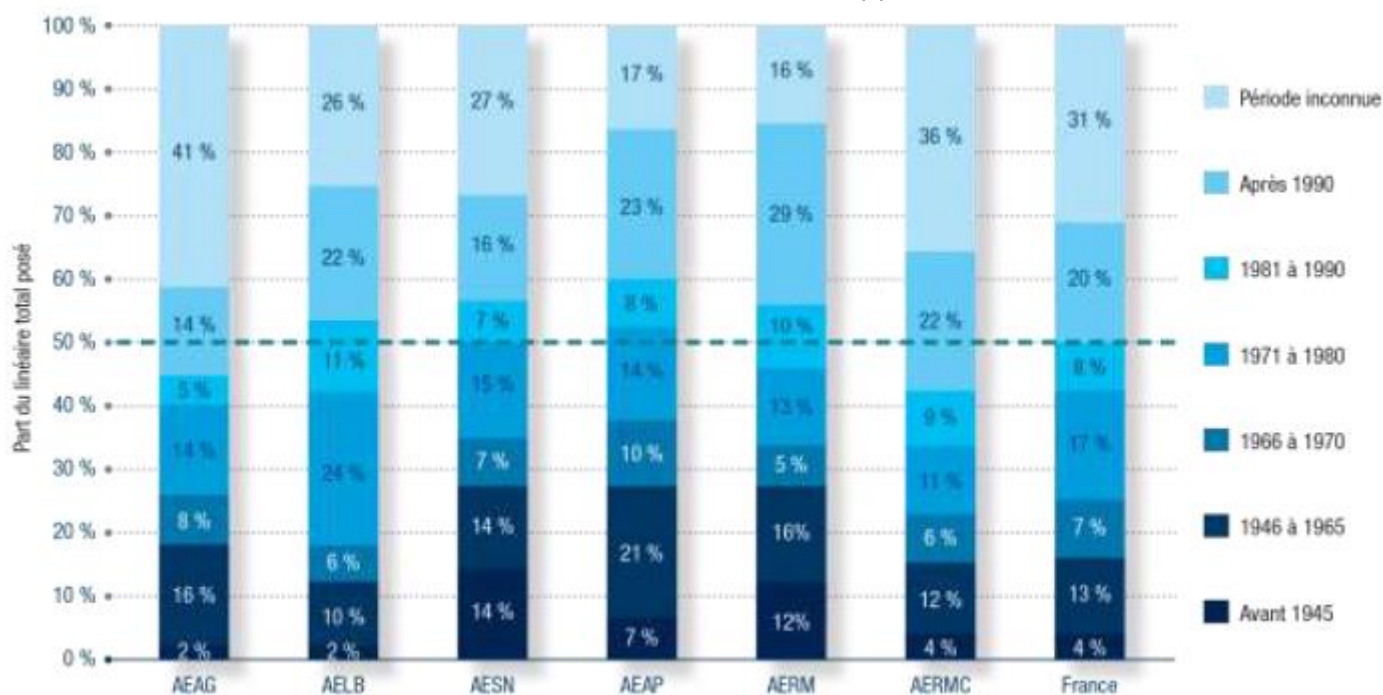
VARIATION VALEUR DES APPELS D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS CANALISATIONS T3 2018 VS T3 2017	CARNETS DE COMMANDES Au T3 2018	VARIATION DE CHIFFRES D'AFFAIRES CANALISATIONS T3 2018 vs T3 2017	INDEX TP août 2018			
			TP10A	TP10B	TP10C	TP11
+ 23 %	4,3 mois ▲	-1 %	109,4 ▲	111,7 ▲	111,4 ▲	105,1 ▲
Source : Vecteur plus	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs Variation par rapport au même trimestre N-1	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs	Source: INSEE, base 100 en 2010 Variations par rapport au mois précédent			

Au moins 40% du linéaire du réseau d'eau potable français a 40 ans ou plus

Dans le cadre de l'action « *Construction d'un dispositif permanent d'évaluation du patrimoine des réseaux d'eau potable aux échelles nationale et de bassin* » financée par l'AFB, l'IRSTEA a réalisé une estimation, par bassin, de la pyramide des âges réseaux d'eau potable. Elle a été faite à partir de la collecte de données, sous forme des SIG et d'inventaires détaillés, sur près de 350 000 km de réseau (40% du linéaire français). Le dernier rapport de SISPEA dévoile une première estimation des résultats.

Période de pose des canalisations d'eau potable en France

Unité : % du linéaire total – Source : rapport SISPEA



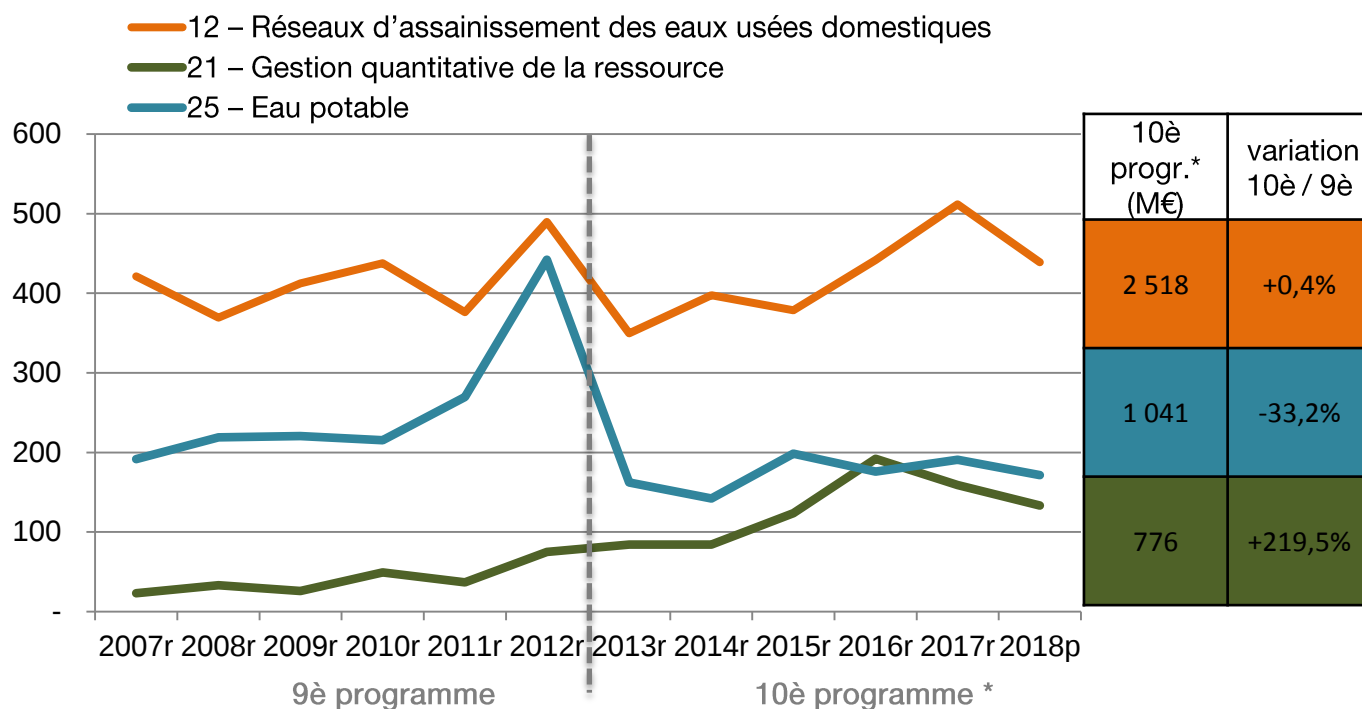
La date de pose est inconnue pour près du tiers du réseau national. Un part importante qui amène à penser que la part des 40% du linéaire du réseau d'eau potable ayant plus de 40 ans est sous-estimée.

Agences de l'eau : données par lignes budgétaires.

Chaque année, les jaunes budgétaires du projet de loi de finances donnent les autorisations d'engagement par ligne budgétaire des agences de l'eau. 3 lignes peuvent comprendre des investissements dans les réseaux d'eau, d'assainissement et/ou d'eau pluviale : les lignes 12, 21 et 25.

Autorisations d'engagement des 6 agences de l'eau

Unité : M€ – Source : Jaune budgétaire du PLF 2019 – r = réalisé p = provisoire



* Les données relatives au 10è programme sont provisoires, celles de l'année 2018 étant provisoires. Attention, ces 3 lignes comprennent le financement de d'autres projets que les travaux de réseaux. Ensemble des données, par bassins, disponibles sur la [jaune budgétaire du PLF2019](#)

Lancement en janvier 2019 des aqua-prêts de la Banque des Territoires

Dès janvier 2019, les collectivités locales pourront bénéficier de la nouvelle offre « Aqua Prêt » de la Banque des Territoires, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation. Elle prévoit 2 Md€ de prêts sur fonds d'épargne pour financer des projets d'infrastructures d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale.

Ces prêts sont à maturité longue, jusqu'à soixante ans, et au taux égal à celui du Livret A. **Leur octrois seront conditionnés à de bonnes pratiques de gestion patrimoniale** (plans pluriannuels d'investissement, signatures des chartes qualité de l'Astee, remplissage de SISPEA). L'offre sera déployée en coordination avec les agences de l'eau.

En avant-première, un premier Aqua Prêt a été signé à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales en novembre avec un syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la Haute-Garonne. Ce prêt de 4,9 millions d'euros participe au financement de quatre projets locaux pour un investissement global de 6,3 millions d'euros. Il vient s'ajouter avec les subventions de l'agence de l'eau et du département. Pour faire remonter et sélectionner d'autres projets de renouvellement de réseaux à financer par ce biais, **un appel à projets sera lancé en janvier par l'agence de l'eau Adour-Garonne**. L'innovation porte sur la **prise en charge des intérêts de l'emprunt qui sera contracté par les collectivités** : l'agence de l'eau les assume pendant dix ans et bonifie leur prêt qui devient à taux zéro.

Plus d'infos : [ici](#) et [là](#)